



FFvolley

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°5

Consultation électronique du 11 au 15 Mars 2021

SAISON 2020/2021

Présents :

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA, Annie PEYTAVIN

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Michel COZZI, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Ludovic GUILLET, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY, Alexandre TRAN BA THO

Excusé : Alexandre COUDERC

Conformément à l'article 3.1 du Titre 3 du Règlement de la DNACG, le Conseil de Surveillance s'est réuni par voie électronique du 28 février au 2 mars 2021 afin de désigner les personnes suivantes en tant que membres de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux (CACCF) de la DNACG :

Madame LOMBARD Christine et Messieurs CHIRON Thierry, MANIEL Philippe, ROUGIER Joris, SCHLICKLIN Benjamin et Robert VINCENT.

À la parution du procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Nationale de Volley (LNV), qui s'est tenu le 26 février 2021, il est apparu que M. Robert VINCENT avait déjà été désigné par la LNV. Par conséquent, la désignation de M. Robert VINCENT par le Conseil de Surveillance était impossible et ce dernier doit être remplacé.

Le Conseil de surveillance s'est donc réuni une nouvelle fois par voie électronique du 11 au 15 mars 2021 afin de procéder à la désignation d'un nouveau membre CACCF. Le membre ainsi désigné est **Monsieur MUTIO Félix**.

La Présidente
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire
Philippe VENDRAMINI